

Réseau Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia (RIAM)

Objectifs de l'aide

+ Financer les programmes de R&D des entreprises dans le domaine de la production, du traitement, de la distribution et de la publication d'images et de sons débouchant sur des nouveaux biens ou services innovants

Caractéristiques et financeur	<ul style="list-style-type: none"> > Dispositif individuel > Cogéré par Bpifrance et le CNC > 4 thématiques pour 2018 – 2021 : <ul style="list-style-type: none"> > Atteindre l'excellence visuelle ou sonore ; > Renouveler les chaînes de fabrication des œuvres ; > Offrir de nouvelles expériences aux joueurs et aux spectateurs ; > Faire circuler les œuvres et promouvoir l'offre légale.
Bénéficiaires	> Entreprises indépendantes de moins de 2000 salariés
Type de Financement	<ul style="list-style-type: none"> > Subvention pour le volet faisabilité > Avance récupérable ou prêt à taux 0 complété par une subvention pour le volet R&D
Taux d'aides	> Entre 30% et 50% des dépenses éligibles
Aide	<ul style="list-style-type: none"> > Volet faisabilité : 100k€ en moyenne > Volet R&D : 560k€ en moyenne
Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> > 1 an maximum pour le volet faisabilité > Entre 12 & 36 mois pour le volet R&D
Date de soumission des dossiers	> 27/08/2021 – 22/10/2021

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Atténuation des risques technologiques grâce à un levier financier conséquent
- + 2 volets permettant de financer la phase de faisabilité ou de développement technologique d'un projet d'innovation
- + Dispositif dédié aux projets audiovisuels et multimédias

